



ACQS

EXPERTISE CONSEIL

Notre mission



**Accompagnement
Loueur meublé non professionnel
Loueur meublé professionnel**

**Des experts
pour vous accompagner
dans vos projets immobiliers**



Au début de votre projet

- ✓ Définition du statut applicable à votre projet : professionnel ou non professionnel ?
- ✓ Conseil pour connaître les conditions d'exercice du statut LMP/LMNP
- ✓ Formalités d'immatriculation
- ✓ Réflexion sur l'opportunité d'adhérer à un organisme de gestion agréé (réduction d'impôt frais de comptabilité)
- ✓ Mise en place de votre comptabilité sur nos logiciels : définition du plan d'amortissement du bien, options fiscales concernant les frais d'acquisition du bien, détermination de la valeur du terrain
- ✓ Kit d'organisation : pour optimiser votre organisation et vous faire gagner du temps

Notre mission annuelle

A partir de 300€* par an TTC

- ✓ Prise en charge de vos obligations fiscales (liasse fiscale, TVA, CFE, DAS2)
- ✓ Accompagnement conseil permanent : des conseillers dédiés (collaborateur et expert-comptable) vous guident pour vous aider à prendre les meilleures décisions
- ✓ Entretien de bilan personnalisé et conseils de votre expert-comptable
- ✓ Restitution de votre résultat fiscal pour votre déclaration de revenus
- ✓ Gestion Electronique des Documents : nos services en ligne accessibles à tout moment sur notre site Internet (plateforme d'échange de documents, documentation, simulateurs)

* Après réduction d'impôt pour frais de comptabilité

Pour aller plus loin

- ✓ Mission sociale en cas d'assujettissement aux cotisations sociales
- ✓ Etablissement de votre déclaration d'impôt sur le revenu personnelle (2042)
- ✓ Assistance en cas de contrôle fiscal lié à l'activité de loueur en meublé